

le leader de la gauche du Sénat, de retirer lui-même, cette accusation.

Mon honorable ami, se plaçant sur un autre terrain, a dit—et cela, je crois, avec raison—qu'il est des plus désirables et opportuns, dans un pays comme le Canada, de créer un esprit national, dont tout pays ne peut se passer. Il est malheureux que dans certaines parties du Canada, la population ne soit pas aussi homogène qu'elle l'est dans d'autres pays. Je tiens à cet esprit national tout autant que mon honorable ami. Je suis un canadien comme l'est, sans doute, mon honorable ami. Je suis, je le répète, un canadien et je le suis jusque dans la moëlle de mes os. Je tiens à l'honneur du Canada comme y tiennent eux-mêmes, j'en suis sûr, tous les membres des deux chambres de notre parlement fédéral, mais ceux qui ont observé avec soin le progrès qu'a fait le Canada durant les quatorze dernières années, et la position qu'occupe aujourd'hui le premier ministre aux yeux du monde en général, partageront mon avis, lorsque je dis qu'aucun homme d'Etat n'a plus fait pour promouvoir le développement d'un esprit national en Canada et donner à notre pays un rang distingué dans le monde, que sir Wilfrid Laurier. Quant au récent événement sur lequel l'honorable préopinant a insisté si fortement au commencement de son discours, événement qui a suivi la précieuse acquisition que le Sénat vient de faire par la présentation d'un nouveau sénateur, je ferai remarquer à l'honorable préopinant que, sur ce point—je veux parler de l'élection du comté de Drummond-et-Arthabaska—nous pourrions convenablement laisser ce sujet de discussion à la Chambre des communes. Pour ma part, je suis porté à croire que le résultat de cette élection sera plutôt un bienfait pour le Gouvernement actuel qu'un mal. Ce résultat fera ressortir la remarquable concorde qui existe entre les diverses fractions—puis-je le dire—de la loyale opposition de Sa Majesté relativement à la question soulevée par l'honorable préopinant. Dans tous les cas, le résultat de cette élection a fourni aux amis de la nationalité canadienne l'occasion de répudier l'attitude extrême prise par ceux qui ont combattu dans le comté de Drummond-et-Arthabaska, le candidat du Gouvernement. J'ai remarqué aussi que ces

adversaires du Gouvernement, quand ils se montrent dans une autre province s'empres- sent de désavouer formellement toutes les déclarations qu'on leur a attribuées et qui tendaient à attribuer un esprit de déloyauté parmi les Canadiens-français. Si mon honorable ami qui a lu le "Globe", veut bien jeter un coup d'œil sur les remarques faites par son homonyme, de Kennebec, il verra que ce monsieur s'est déclaré—et avec raison, je crois— tout aussi loyal que peut l'être tout autre membre de l'opposition de Sa Majesté—y compris l'honorable préopin- ant et ses amis. En somme, le résultat de l'élection de Drummond-et-Arthabaska ne saurait donner à mon honorable ami et son parti, particulièrement dans Ontario et les provinces de l'Ouest, un fort supplément de force, et, pour ma part, je suis convain- cu que, lorsque le premier ministre actuel du Canada aura l'occasion d'expliquer à ses concitoyens la véritable situation, l'honorable préopinant constatera que la con- fiance que la province de Québec et les au- tres provinces ont eue, pendant si long- temps en lui, n'a été aucunement ébranlée par l'élection qui vient d'avoir lieu.

Pour ce qui regarde les autres sujets traités par l'honorable préopinant, je crois avec lui, qu'un grand pas a été fait dans le sens d'un accord satisfaisant sur les diffi- cultés qui existaient depuis si longtemps entre quelques-unes des provinces mariti- mes et les Etats-Unis au sujet de nos pêcheries maritimes, et, comme l'un de ceux qui ont exprimé déjà l'espoir d'arri- ver à une entente avantageuse, relative- ment à ces pêcheries, je me réjouis de ce que la sentence arbitrale rendue par le tri- bunal de La Haye a été acceptée par les deux parties intéressées. C'est un précé- dent plein de promesses pour l'avenir, et j'espère vivre assez longtemps pour en voir les heureux effets, c'est-à-dire, l'éta- blissement de relations tout à fait cordia- les entre le Canada et les Etats-Unis.

#### ENQUETE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

##### INTERPELLATION.

Sir MACKENZIE BOWELL: Je ne vois pas parmi les rapports déposés sur le bu-